

Fargues St Hilaire

#20

2^{ème} Semestre
2018

L'ENJEU ÉNERGÉTIQUE

PAGES 24/25



Festival des Coteaux

08 SEPTEMBRE 2018



Le budget

PAGES 16/17



Rythmes scolaires

PAGE 6

Le Magazine

Fargues
St Hilaire

Sommaire

Édito du maire.....	3
Notre village au quotidien.....	4 à 8
Info territoire.....	9
Infos pratiques.....	10 et 11
Jeunesse, Santé et social.....	12 à 15
Le Budget.....	16 et 17
Vie culturelle.....	18 et 19
Vie associative et sportive.....	20 à 22
La CDC.....	23
Développement durable.....	24 et 25
À votre service et l'État civil.....	26
La recette.....	27
Sortir à Fargues agenda.....	28



Mairie de Fargues Saint-Hilaire

61, avenue de l'Entre-deux-Mers
33 370 Fargues Saint-Hilaire

Tél. : 05 56 21 21 41

Les numéros utiles

Mairie

Accueil.....05 56 21 21 41

Pompiers

Incendie accidents.....18

Samu

Urgences médicales.....15

POLICE.....17

Gendarmerie

Tresses.....05 57 34 45 00

Dépannage

Urgence dépannage électricité.....0 810 33 30 33

Urgence dépannage gaz.....0 810 43 30 33

Médecins

Cabinet médical.....3 route des écoles

Natalie BAZIADOLY-RISSE.....05 56 21 97 95

Arbia El MEKAOUI.....05 57 97 37 97

Laurence RUPP-NADEL.....05 57 97 37 98

SOS Médecin.....05 56 44 74 74

Pharmacie

34 avenue de l'entre deux mers.....05 56 21 21 45

Enfance maltraitée.....119

Drogue info service.....0 800 21 13 13

Écoute alcool.....0 811 91 30 30

Violence conjugale.....3919

Directeur de publication : Bertrand Gautier - Rédaction : Nathalie Roca
Création / Mise en page : Altitude&Co - www.altitudeandco.com - 05 46 27 15 56
Impression : Raynaud Imprimeurs - 05 49 06 10 66

Fargues Saint-Hilaire Magazine n°20 - Dépôt légal : Juillet 2018



Fargues à venir ...

Même si l'avenir est par essence imprévisible, il nous appartient de le conduire sur un chemin situé entre imaginaire et réalité.

Préparer l'avenir, à court ou long terme, c'est anticiper avec pragmatisme le devenir du territoire et de notre commune. C'est partager une vision collective et réaliste de son évolution démographique, qui bien que de moindre ampleur, en comparaison avec beaucoup de communes alentour, est bien réelle.

Contrairement à ce qu'il y paraît, on ne construit pas « trop » à Fargues Saint-Hilaire, mais de manière raisonnée sur des parcelles déjà constructibles depuis de nombreuses années. Toutes ces zones ainsi que les constructions issues de divisions foncières sont d'origines privatives. Le seul projet immobilier communal d'importance récent est l'éco quartier NEMUS dont l'intégration dans le tissu urbain de notre commune est une réussite.

Les défis de demain sont et seront de plusieurs ordres :

- Conserver à notre commune cette particularité attractive de ville « verte » intermédiaire entre l'urbain et la campagne. Deux exemples : nous aménageons actuellement les abords de l'étang des cèdres en futur lieu de détente, de promenade, agrémenté d'agrès de fitness, de nouvelles plantations et l'espace vert situé près de la place du marché sera aménagé en parc de centre bourg. Nous veillons à ce que l'urbain ne surpasse pas sur cet aspect nature tant apprécié par chacun.
- Réussir les aménagements des espaces publics du centre bourg en lien avec la mise en service prochaine de la déviation, tout en renforçant les commerces traditionnels et sans oublier le développement commercial qui verra le jour autour du futur giratoire de l'avenue des Bons Enfants.
- Relever les défis liés à l'environnement et à la transition énergétique que l'on retrouvera dans les orientations du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) actuellement en cours d'élaboration par la Communauté de Communes et en partenariat avec le Syndicat mixte de l'aire métropolitaine bordelaise (SYSDAU : Métropole et 7 CDC limitrophes).
- Développer et mettre en œuvre en concertation avec la région, le département, la métropole et le SYSDAU un schéma des mobilités répondant aux besoins urgents d'amélioration des déplacements vers les bassins d'emplois de l'aire métropolitaine bordelaise dans le cadre de la nouvelle loi « Mobilités » qui sera promulguée cet automne.
- Préparer l'avenir de nos enfants par la création d'un pôle jeunesse où l'on pourra trouver dans un même lieu, des activités du centre de loisirs et de formation, d'enseignement secondaire, voire l'implantation de nos écoles publiques. En effet, le département de la Gironde, dans le cadre de son développement du plan Collège vient de valider la construction d'un collège sur notre commune à l'horizon 2023-2024.

Au-delà de toutes ces considérations d'importance et pour finir sur une note légère, il m'est agréable de vous savoir, profiter agréablement de vos vacances d'été.

Bertrand GAUTIER

Maire de Fargues Saint-Hilaire

Vice-président à l'aménagement des espaces et développement économique

Le repas des aînés

Dimanche 08 Avril 2018 à midi, les portes du Carré des Forges se sont ouvertes pour le traditionnel repas annuel offert par le Centre Communal d'Action Sociale aux Aînés de la commune.

Manifestation très attendue, elle permet à nos anciens de se retrouver et d'échanger. Cette année encore, ils étaient nombreux à venir festoyer. Tout y était : un délicieux repas, de la bonne musique et une ambiance très conviviale bref, vivement l'année prochaine !



Une bonne ambiance



Le plaisir de partager un moment !



De nombreux convives !

La remise des chèques de l'Amicale Théâtrale

Record battu pour l'amicale théâtrale ! Cette année fut une réussite pour l'association puisque les représentations (au total de 11) ont permis de collecter plus de 21 000 € intégralement reversés à l'institut Bergonié ainsi qu'aux associations partenaires de la façon suivante :

Institut Bergonié	12 500 €	Les écoliers du Sénégal	1 300 €
Rotary Pessac	2 500 €	Les blouses roses	1 130 €
Prima	1 500 €	La main tendue	1 070 €
PSE	1 340 €	Marebera Indelou Pays Dogon	375 €

SOIT UN TOTAL DE 21 715 € !

Les bénévoles de l'amicale sont repartis vers une nouvelle pièce et répètent toutes les semaines.

Ils vous remercient pour votre soutien et vous attendent nombreux pour la nouvelle saison 2018/2019.



La remise des chèques



Solidarité et générosité

La cérémonie du 8 mai

Un public composé de nombreux enfants était présent au monument aux morts lors de la cérémonie de l'anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

Après les discours du maire et du président de l'UNC, une minute de silence a été respectée en mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France.

Les enfants sensibilisés par l'événement ont aidé monsieur le maire à déposer la gerbe de fleurs.

Un pot a été servi à l'issue de la cérémonie à la salle des fêtes.



Le discours de Raymond Mikaelian, président de l'UNC



Les enfants attentifs

Saint-Hilaire est de retour !

Après une absence prolongée pour une rénovation minutieuse, le tableau Saint-Hilaire a réintégré sa place au sein de notre belle église farguaise.

L'artiste, Christophe Damiano de l'atelier "Les Faures" à Civrac de Blaye a d'abord enlevé les différentes couches de vernis apposées au fil du temps. Il a ensuite rentoilé l'œuvre qui par endroit était déchirée puis a passé une couche de vernis final, ce qui a permis de retrouver les couleurs originelles du tableau.

Le cadre a été entièrement recouvert de feuilles d'or.

Ce tableau est une copie du peintre JM Langlois (1779-1838) qui était un élève de David et prix de Rome. L'œuvre originale se trouve à la cathédrale de bordeaux.

La mise en place du tableau à l'église a nécessité l'aide de 4 personnes.

L'Association pour le Rénovation de l'Église de Fargues (AREF) en partenariat avec la mairie avait lancé une souscription participative dès le début de l'année.

Le total des dons s'élève à environ 1200€, ce qui permettra en partie de financer la rénovation dont le montant est de 8000€ TTC. La subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) s'élève à hauteur de 30% du montant HT (environ 1980€).

Si vous passez devant l'église, poussez la porte et venez voir cette œuvre qui a repris goût à la vie !



Le tableau rénové



Prêt à être admiré !



L'artiste Christophe Damiano

Vive l'école !

LE 05 MAI 2018

Les jeux de cour se sont refait une beauté !

Marion Laclau, directrice de l'école élémentaire a fait appel aux enfants, parents et enseignants pour rafraîchir les peintures des jeux de cour. C'est sous un ciel clément ce Samedi matin-là, que les 25 volontaires ont œuvré. La mairie a fourni la peinture et la directrice a offert le pot de remerciement.

LE 31 MAI 2018

Visite musée des Beaux Arts

La culture n'attend pas le nombre des années : les enfants de la classe du Cours Préparatoire ont profité d'une initiation à la peinture sur le thème de l'autoportrait. Pour ce faire, direction le musée des Beaux-Arts de Libourne situé au cœur de la Mairie. Sous la conduite d'une guide, ils ont pu admirer différents portraits, en buste ou en pied, de groupe ou autoportrait. La visite s'est finie par un quizz validant leurs nouvelles connaissances.

LE 04 JUIN 2018

Visite expo D-Day

Lundi 4 Juin, les élèves de la classe de CE2-CM2 de l'école élémentaire ont visité l'exposition sur la deuxième guerre mondiale présentée au Carré des Forges.

Équipement des soldats, armes, cartes, vidéo d'archives sur le débarquement en Normandie, et belle et grande maquette du débarquement sur la plage d'Omaha Beach ont permis aux enfants d'aborder concrètement cet épisode de l'histoire de France. Ils furent très intéressés et n'hésitèrent pas à solliciter par leurs nombreuses questions les organisateurs très disponibles.

De retour en classe, les CM2 étaient alors fin prêts pour finaliser leurs exposés en cours de préparation.

Tous les élèves et leur enseignant tiennent à remercier les organisateurs pour cette initiative et pour leur accueil. Une expérience à renouveler...



Geneviève, enseignante et artiste !



Contemplation



Les questions fusent !



Leçon de peinture

et les films aussi !



La maquette a eu du succès



LE 15 JUIN 2018

Kermesse de l'école élémentaire

La kermesse de l'école élémentaire publique a eu lieu le vendredi 15 juin 2018.

Cette année, la fête était placée sous le thème de l'Espagne. Malgré une météo peu clémente, la fête fut un grand succès.

Au programme : jeux pour les enfants, spectacle, apéritif offert par la municipalité et repas.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette belle kermesse !

L'équipe enseignante.



Sur le thème de l'Espagne

ÉTÉ 2018

Inscriptions scolaires rentrée 2018

Vous arrivez sur notre commune et vous avez un ou plusieurs enfants à scolariser ?

Même pendant l'été, vous pouvez procéder à l'inscription administrative en mairie.

Prendre rendez-vous avec Valérie au service des affaires scolaires au 05 56 21 21 41. Vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile (bail de location, titre de propriété ou arrêté d'accord de permis de construire).



Des parents venus nombreux

RENTRÉE 2018

Retour à 4 jours

Depuis la rentrée 2014, suite à la réforme des rythmes scolaires, nous avons mis en place des activités périscolaires (NAP) regroupées sur le Vendredi après-midi. Bien que le bilan pédagogique et qualitatif des activités soit positif, force est de constater que cette réforme n'a en rien allégé le rythme scolaire des enfants.

La possibilité de sortir de la réforme est en place depuis Juin 2017. Nous nous sommes donnés du temps.

Les délégués de parents d'élèves ont organisé un sondage auprès des parents des écoles. 69% des réponses ont été favorables à un retour à la semaine des 4 jours, confirmées par les enseignants et validées par le Conseil des Écoles.

Pour la rentrée 2018-2019, les enfants auront donc école les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis toute la journée. Il n'y aura plus d'école le mercredi.



Chamboule-tout



Jeu d'adresse



Course en sac

Bienvenue aux nouveaux arrivants



Bienvenue !

Accueil des nouveaux habitants de la résidence Némus

Mercredi 6 Juin 2018, au Carré des forges, Bertrand Gautier, le maire, et plusieurs élus accueillent les nouveaux habitants de l'éco-quartier Némus. Propriétaires ou locataires du bailleur Domofrance avaient répondu à l'invitation de la municipalité.

Némus est le seul éco-quartier de la rive droite, hors métropole. Après un rappel de l'historique du projet, un tour d'horizon sur les différents équipements publics, la trame associative bien dense et les manifestations communales et intercommunales, le Maire a évoqué l'avenir avec la création d'une zone commerciale et les différents projets d'aménagement des espaces publics. La soirée s'est terminée par le partage du verre de l'amitié.



De nouveaux Farguais intéressés



Les questions

Accueil des nouveaux habitants du Clos de Bellegarde

Mardi 12 Juin 2018 s'est tenue la réception des nouveaux habitants du Clos de Bellegarde. Les personnes présentes ont visionné un diaporama d'environ 1 heure et commenté par Monsieur le Maire, ce qui leur a permis de découvrir la commune. La soirée fut très conviviale avec de nouveaux habitants heureux de leur installation et des élus satisfaits de la qualité des échanges.

La soirée s'est terminée par le partage du verre de l'amitié.

Accueil des nouveaux habitants de la résidence le 88 et des allées du parc

C'est avec plaisir qu'administrés et élus présents se sont rencontrés le Lundi 18 Octobre 2018.

Les nouveaux habitants de ces lieux furent intéressés par le diaporama sur l'avenir de notre commune présenté par Monsieur le Maire qui a également répondu aux diverses questions posées.

La soirée s'est terminée de manière conviviale autour du verre de l'amitié.



Exposé sur la commune



Des échanges de qualité



Le verre de l'amitié



Fargues ...



... à venir

Info territoire

Un collège sur notre Communauté de Communes en 2024

Le site de la Frayse actuellement occupé par l'UFCV a été choisi par les services du département pour y implanter un des deux derniers collèges à construire sur la rive droite.

Inscrit dans le plan collège départemental «Ambition 2024», l'établissement est programmé pour accueillir 700 élèves et permettra d'alléger les effectifs des collèges de Créon et de Latresne à saturation aujourd'hui. Le besoin en matière de surface utile pour cet ouvrage est estimé à 2,5 hectares sur un domaine de 24 hectares. La partie non occupée par les établissements scolaires et de formation sera «sanctuarisée» et avec comme objectif de la classer «Espace naturel sensible». Ce projet fait l'objet d'un partenariat entre le département, la communauté de communes et la commune, visant à maintenir le centre de loisirs et de formation sur le site et à y développer un pôle éducatif d'ampleur.



Bertrand Gautier, maire et Bruno Tauzin, directeur du centre UFCV présentent les caractéristiques du site à Jean-Luc Gleyze



Le Domaine de la Frayse



Le collège sera situé à l'entrée du Domaine de la Frayse



Le président du département Monsieur Jean-Luc Gleyze et les élus des Coteaux Bordelais

Les horaires d'été

Horaires d'été de la Mairie

Du 1^{er} Juillet au 31 Août 2018, votre mairie vous accueillera de 9h à 12h et de 14h à 18h.

ATTENTION : FERMETURE MARDI, JEUDI ET SAMEDI MATIN.

Contacts : 05 56 21 21 41
ou www.fargues-Saint-Hilaire.fr



Horaires d'été de la médiathèque

La médiathèque sera fermée du 30 Juillet au 19 Août 2018 inclus.

Réouverture le Lundi 20 Août 2018.

ATTENTION : FERMETURE LE SAMEDI MATIN.

En dehors de cette période de congés, les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- Lundi de 9h à 12h
- Mardi de 16h à 18h
- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Jeudi de 16h à 18h
- Vendredi de 11h à 12h et 16h à 18h
- Samedi de 10h à 12h

Afin d'améliorer la présentation des collections, des travaux de réaménagement ont eu lieu fin juin avec notamment, la création d'une zone de stockage qui permettra de désengorger les rayonnages.

Contacts : 05 56 68 53 76
ou bibliotheque@fargues-Saint-Hilaire.fr

Stop aux nuisances !

Travaux de bricolage ou de jardinage

LES JOURS OUVRABLES de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

LES SAMEDIS de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS de 10h00 à 12h00

Animaux

En France, plus d'un foyer sur deux est possesseur d'au moins un animal de compagnie. Si vous possédez un ou plusieurs chiens, alors vous êtes tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

De plus, les arrêtés préfectoraux du 22 Septembre 2008 sont très précis quant aux obligations des propriétaires :

- Aucun animal ne doit divaguer,
- Si un animal errant occasionne des dégâts, son propriétaire en est responsable.

Incinération des végétaux

Rappel de la réglementation : concernant les demandes d'incinération de déchets verts par les particuliers, le règlement départemental de protection de la forêt contre les incendies pose le principe de l'interdiction de toute destruction par le feu de tous types de déchets, tant à l'air libre que dans des incinérateurs individuels ou collectifs.

L'incinération des déchets est interdite, l'amende est de 450€.

Pour évacuer vos déchets verts, un centre est prévu : Il s'agit de la déchèterie du Semoctom à Tresses, située derrière Gedimat.

Voir les horaires



Ça bouge en déchèterie

Une amplitude d'ouverture élargie !

DE NOUVEAUX HORAIRES D'ÉTÉ

Afin d'offrir plus de services aux usagers de ses déchèteries, le Syndicat de l'Entre-deux-Mers-Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SEMOCTOM) a ouvert 3 de ses déchèteries en continu de 9h15 à 18h30, cette année du 15 Avril au 14 Octobre 2018 puis pour les années à venir, du 15 Mars au 14 Octobre.

JANVIER 2019 : UN COMPTE PAR USAGER POUR ACCÉDER AUX DÉCHÈTERIES

Les 6 déchèteries du SEMOCTOM vont être progressivement équipées de barrières et de terminaux informatiques. La mise en place de ce système permettra, entre autre, de mieux gérer la circulation sur les différents sites et de faire un meilleur tri des matériaux.

Pour avoir accès aux déchèteries, et ce à partir de Janvier 2019, chaque foyer, chaque entreprise, chaque collectivité devra d'abord créer son compte sur internet (ou remplir un dossier papier pour celui qui ne serait pas familiarisé avec les nouvelles technologies). Il obtiendra ensuite, après validation des informations fournies, un code personnel sous la forme de QR code (code barre amélioré).

Ce code devra être transféré sur un smartphone en le prenant en photo par exemple, ou bien être imprimé sur une feuille de papier. Une fois muni de code, l'utilisateur n'aura plus qu'à présenter son smartphone ou son papier aux bornes d'entrée de la déchèterie pour y accéder.

40 000 COMPTES DEVRAIENT ÊTRE CRÉÉS D'ICI À LA FIN DE L'ANNÉE

Dès l'ouverture de la plateforme d'inscription (prévue pour le courant du 3^{ème} trimestre 2018), le SEMOCTOM vous conseille d'initier la création de votre compte et d'installer votre QR code sur votre smartphone afin d'être totalement opérationnel lors de la mise en place définitive du système en Janvier 2019.

Le SEMOCTOM va aussi, en relation avec les communautés de communes et des communes, aider les usagers qui le souhaitent à créer leur compte ou à transférer leur code sur leurs smartphones.

Il est à noter que d'ici la fin d'année 2018, les conditions d'accès et les tarifs des déchèteries resteront inchangés.

DE NOUVELLES CONDITIONS DE DÉPÔTS

À partir du 1^{er} Janvier 2019 donc (sauf problèmes techniques), il faudra avoir un compte validé pour avoir accès aux 6 déchèteries du SEMOCTOM.

Par ailleurs, de nouvelles conditions tarifaires sont prévues pour 2019 : fini les dépôts payants à partir de 250 kg d'apports journaliers, les particuliers du territoire du SEMOCTOM se verront allouer gratuitement un crédit annuel de 20 passages ou 3 tonnes de dépôts (les critères sont combinés).

Compte tenu de la nouveauté du système et de l'organisation qui en découle, ces critères pourraient être ajustés si besoin.

Renseignements complémentaires : 05 57 34 53 20 ou acces@semoctom.com
Règlement intérieur des déchèteries, tarifs et horaires sur www.semoctom.com, rubrique « Déchèteries ».

NOUVEAUX HORAIRES D'ÉTÉ

POUR LES DÉCHÈTERIES DE TRESSSES, SAINT CAPRAIS DE BOX ET DE SAINT GERMAIN DU PUCH

DÉCHÈTERIES SEMOCTOM		HORAIRES D'ÉTÉ DU 15 AVRIL AU 14 OCTOBRE 2018					
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
TRESSSES	05 56 21 19 79	13H15 à 18H30	EN CONTINU, DE 9H15 À 18H30 !				
ST CAPRAIS	05 56 30 65 16						
ST GERMAIN	05 57 84 89 21	FERMÉ					

La nouvelle fresque du Skate Park : c'est fait !

L'artiste souhaitait une base solide (sous-couches et couches) afin que son travail soit durable dans le temps.

Après des travaux de peinture préalables à la réalisation de la nouvelle fresque, le chantier graff a pu débuter fin Juin.

L'artiste, Benjamin alias ZARB (fullcolor), a pu commencer la réalisation de son œuvre. Nous vous invitons à lui rendre visite sur le skate park !



Avant



C'est parti !

Fraise'Toch

La Fraise'Toch c'est une semaine d'animation, de création, d'innovation pour les plus grands mais aussi pour les jeunes. Cet événement a pour but de promouvoir la jeunesse sur le territoire des Coteaux Bordelais à travers la participation et l'implication des jeunes dans la réalisation d'une manifestation qui durera une semaine. Donner l'opportunité aux jeunes de valoriser les activités artistiques, culturelles, musicales et théâtrales qu'ils pratiquent à travers des ateliers ou sur une scène, et d'exprimer leurs talents. Valoriser les jeunes en réalisant des actions auprès d'un public intergénérationnel.

Au programme, il y aura donc des ateliers d'écriture de contes, de vidéo, photo, percussions, danse, retro-gaming, théâtre d'improvisation, graff ou encore la création d'une radio éphémère. D'autres souhaitent s'investir dans la confection de repas ouvert au public durant la manifestation ou encore dans le montage technique des différents espaces scéniques, de restauration, de rencontres...

Le Domaine de la Fraise est un ancien domaine viticole de 24 hectares. La capacité d'accueil est donc l'un des points forts du Domaine. De plus, il est connu des jeunes qui participeront à la manifestation, c'est donc dans un cadre accueillant et rassurant qu'ils s'épanouiront.



Secteur jeunes 14-25 ANS

Programme estival

ADHÉSION ET INSCRIPTIONS : Il est obligatoire d'être adhérent au Secteur Jeunes pour participer aux différentes activités de ce programme. Les frais d'adhésion sont de 10€ par personne pour un an. Durant votre temps libre, nous attendons de votre part un engagement pour aider l'équipe d'animation.

Il est nécessaire de s'inscrire aux activités pour y participer. Les premiers arrivés seront les premiers servis. Pour cela, il suffit simplement de nous contacter !

MOBILITÉ : Nous mettons en place des navettes pour venir vous chercher dans les communes du territoire. Il suffit de nous prévenir avant afin que nous nous organisions. Les pique-niques sont à la charge des jeunes, n'oubliez pas de l'amener lors des activités.



Activités nature et sport

JEUDI PLAGE

Tous les Jeudis de Juillet et Août de 9h à 19h sauf le Jeudi 19 Juillet.

ACTIVITÉS ET TOURNOIS SPORTIFS

Vendredi 6 Juillet Bataille d'eau au Domaine de la Fraise de 14h à 18h.

Lundi 9 Juillet Tournoi de Foot à Camarsac de 14h à 18h.

Vendredi 13 Juillet Paintball au Domaine de la Fraise de 14h à 18h.

Vendredi 27 Juillet Accrobranche à Arbor et Sens (33) de 14h à 18h. **TARIF 5€**

Lundi 20 Août Tournoi de pétanque à Tresses de 14h à 18h.

Vendredi 24 Août Journée piscine au Stade Nautique de Pessac de 10h à 16h30. **TARIF 2€**

Vendredi 31 Août Journée Canoë à la base de Loisirs de Commensacq (40). **TARIF 5€**

Projets créatifs

PROJET GRAFF

Du 13 au 31 Août, tous les jours sauf les Jeudis et week-end de 14h à 19h à Carignan de Bordeaux.

Venez vous exprimer et développer votre côté artistique avec une bombe de peinture au bout des doigts !

CRÉATION D'UNE BORNE D'ARCADE

Du 23 Juillet au 10 Août, tous les jours sauf les Jeudis et week-end de 14h à 19h au Domaine de la Fraise.

Le jeu vidéo est votre passion ? Cette activité est pour vous, devenez constructeur de votre espace gaming !

Ateliers et sorties

APRÈS-MIDI BORDELAIS

Les Mardis 3, 10 et 24 Juillet ainsi que les 21 et 28 Août de 13h30 à 18h.

DÉPLACEMENT SUR LE TERRITOIRE

Nous venons à votre rencontre !

Les Mercredis 4, 11 et 25 Juillet ainsi que les 22 et 29 Août de 14h à 18h.

PERMANENCES ESPACE JEUNES AU DOMAINE

Les Lundis et Mardis de 16h à 19h, les Mercredis de 15h à 19h, les Jeudis de 16h à 19h et les Vendredis de 16h à 20h.

Contacts :

Jessica Perez 60 27 73 25 98 - jessica.perez@ufcv.fr

Sylvain Girardot 06 42 08 73 13 - sylvain.girardot@ufcv.fr

Retrouvez-nous également sur :

f ESPACE JEUNES COTEAUXBORDELAIS

et sur **Instagram** ESPACEJEUNESCOTEAUXBX



Faites la chasse au moustique-tigre

Le moustique *Aedes albopictus* est un moustique d'origine tropicale, également appelé moustique tigre en raison des zébrures qui parcourent son corps effilé.

Ce moustique peut, dans certaines conditions très particulières, être vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et du Zika.

Même s'il n'existe pas d'épidémie de ces maladies actuellement en France métropolitaine, la vigilance de chacun est précieuse pour limiter les risques.

Petits indices pour bien reconnaître le moustique tigre :

- Il est tout petit
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune) sur le corps et les pattes
- Il vit et pique le jour (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir !)
- Sa piqûre est douloureuse.



Vous l'avez reconnu ? Signalez-le !

L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition.

Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place.

Rendez-vous sur le site www.signalement-moustique.fr où un questionnaire vous permettra de vérifier rapidement s'il s'agit bien d'un moustique tigre.

Plan Canicule

Comme chaque année, un dispositif est mis en place au niveau communal en cas de vague de chaleur. L'alerte est donnée par le Préfecture à partir de 3 jours et 3 nuits consécutifs de chaleur (+ de 35° le jour et + de 20° la nuit).

Les personnes âgées de 65 ans et plus, fragilisées, isolées et/ou handicapées peuvent s'inscrire sur le registre « Plan Canicule ».

Ainsi, en cas de mise en œuvre du plan, les membres du CCAS contactent les personnes inscrites afin de s'assurer que tout va bien, proposent une visite à domicile si nécessaire et, si besoin, déclenchent la venue des services sanitaires et sociaux.

Comment s'inscrire ?

EN MAIRIE : inscrire vos coordonnées sur le registre « Plan Canicule » à votre disposition à l'accueil

PAR TÉLÉPHONE : en appelant le CCAS au 05 56 21 21 41.

Vous connaissez une personne isolée et/ou handicapée : informez-la de cette démarche et, avec sa procuration, participez vous-même à son recensement en Mairie (identité, âge, domicile).



Zen en vacances ? Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins.

Limité aux mois de Juillet et Août à l'origine, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers indépendamment des vacances scolaires.

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Vous rendre au commissariat ou dans votre brigade de gendarmerie.

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne sur

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033

Il est à imprimer et à remplir avant de vous rendre sur place pour finaliser votre demande.



Brigade de gendarmerie de Tresses

Adresse :

21 Avenue des 3 Lieux
33370 Tresses
Tél. 05 57 34 45 00

Accueil : Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Sites et réseaux sociaux :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

GENDARMERIE INTERNATIONALE

GENDARMERIE



Le budget 2018 de la commune

Dans un contexte de réformes fiscales gouvernementales, la municipalité stabilise les taux de toutes les taxes locales pour la 6^{ème} année consécutive grâce à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement.

Le budget global de la commune est de 3 728 423,61€.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 2 091 023€, constant par rapport à 2017.

Toutes les actions d'investissement engagées par la commune en 2018 seront autofinancées sans recours à l'emprunt (bien qu'un emprunt d'équilibre de 51.300€ soit temporairement inscrit au budget dans l'attente de l'affectation de diverses subventions).

Section de fonctionnement

EN RECETTES

La recette fiscale s'établit à 1 108 779€ après l'intégration des bases revalorisées.

IMPÔTS	TAUX 2018	PRODUITS ATTENDUS
Taxe habitation	12,30	528 531€
Taxe foncier bâti	21,07	562 148€
Taxe foncier non bâti	66,06	18 100€

L'augmentation des bases fiscales 2018 génère un produit en hausse de 4,5% par rapport à la recette attendue soit une recette de 47 746€.

La fiscalité directe représente 1 108 779 € soit 50,5 % des recettes totales de fonctionnement de la commune.

Les principales dotations et participation de l'état sont constantes en 2018 pour un produit de 485 109€.

Qu'en est-il de la suppression de la taxe d'habitation ?

À partir de 2019 et jusqu'en 2021, les ménages seront progressivement exonérés de cet impôt qui représente 48% des ressources fiscales de la commune.

Le conseil municipal restera attentif au dispositif de compensation qui sera mis en œuvre par l'Etat dans l'objectif de maintenir un service public de proximité qualitatif.

EN DÉPENSES

Les charges à caractère général sont de 628 240€.

Ce poste comprend les dépenses liées au fonctionnement des divers services communaux, dont les activités périscolaires pour 84 000€.

La somme de 62 629€ est mobilisée au titre des subventions aux associations de la commune pour soutenir leurs activités sportives, sociales et culturelles notamment.

Au chapitre 012 les charges de personnel sont contenues à 985 500€.

Section d'investissement

EN RECETTES

Cette année la commune présente un budget d'investissement équilibré à 1 637 400€.

Les principales recettes d'investissement proviennent :

- du virement de la section de fonctionnement pour un montant de 151 095€,
- du Fonds de Compensation de la TVA pour 110 000€ (cette recette est liée aux travaux exécutés en 2017 sur l'électrification, les voiries etc...),
- de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour 122 500€ versée par l'Etat en 2018 pour soutenir le projet du Carré des Forges,
- du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes de 16 024€,
- et de l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 296 661€.

Cette dernière recette témoigne de la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et d'une baisse régulière de nos intérêts d'emprunt.

EN DÉPENSES

Les travaux sur les bâtiments communaux notamment en matière d'économie d'énergie (isolation des combles perdus, doubles-vitrages, chaudière de l'église) ainsi que la rénovation de la médiathèque et la réalisation de sanitaires publics représentent un total de 249 203€.

Pour faire face à plusieurs incivilités et dégradations des bâtiments communaux, la commune a fait le choix d'un équipement de vidéo protection habilité par la préfecture pour un budget prévisionnel de 50 000€.

Notre volonté est de poursuivre l'équipement de nos outils de développement durable, la commune s'équipe d'un camion benne électrique et d'outillages électriques pour les services techniques municipaux.

La poursuite de la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé dans tous les bâtiments communaux représente en 2018 une provision de 56 711€, soit une augmentation de 5% par rapport à 2017. Ces travaux concernent le judo, l'accès au site de la pétanque notamment.

Pour les écoles, le renouvellement du parc informatique à

l'école élémentaire dans le cadre du programme portent sur l'accès aux Technologies de l'information et de la Communication dans les écoles (TICE).

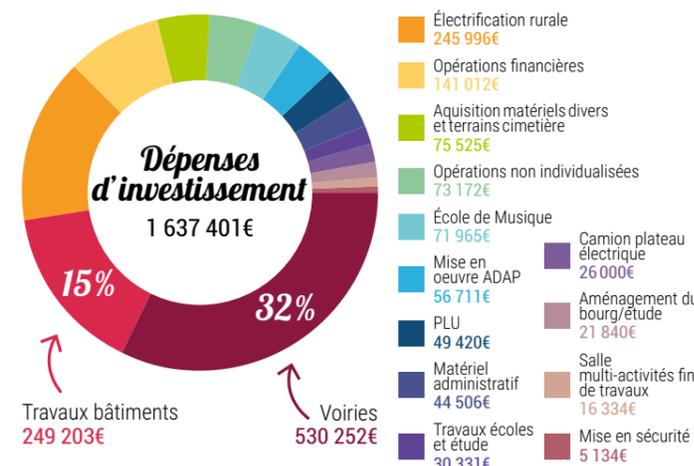
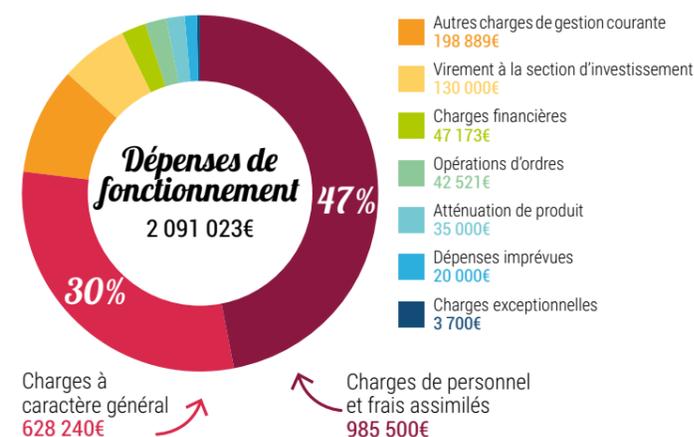
D'importants travaux de voiries se poursuivent pour améliorer le quotidien des usagers : la route de la Tuilière, l'entrée du bourg coté Bordeaux, la 3^{ème} tranche de la voie mixte de la RD 936, la 2^{ème} partie de la route de Maison Rouge. Au total, le poste voirie représente 530 252€.

Il est à noter que la commune poursuit son programme d'aménagement de l'étang des Cèdres avec une deuxième tranche estimée à 100 000€.

Une étude de faisabilité de l'aménagement de l'école de musique a été initiée en 2013. Cette année, le lancement de ce projet est prévu pour 71 965€ représentant l'engagement de tous les frais d'études préalables à la construction.

La commune ne relâche pas ses efforts pour l'amélioration de l'électrification rurale pour un budget de 245 996€ avec notamment la poursuite de l'effacement des réseaux avenue de Meynard.

Bien entendu, pour tous les travaux d'investissement, la commune formalise des demandes de subventions (conseil départemental, préfecture, syndicat électrique...).

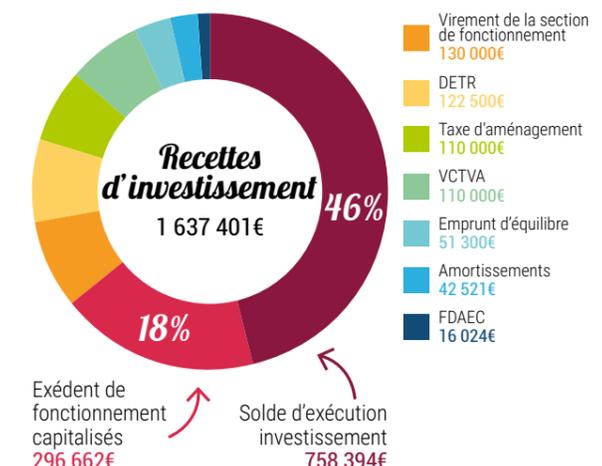
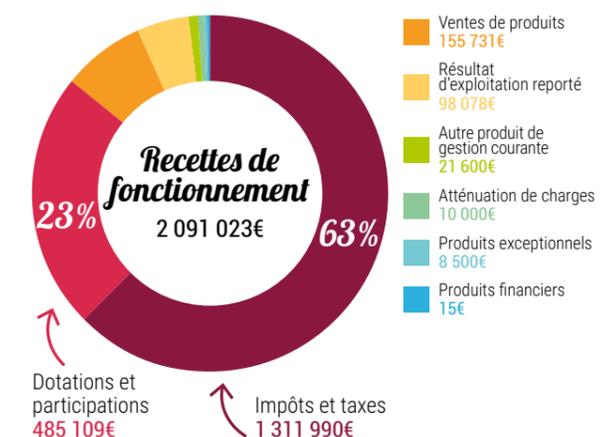


Le budget 2018 de l'assainissement

Cette année la commune présente un budget d'investissement en suréquilibre de 196 236€. En exploitation le budget s'équilibre à 342 507€.

En investissement, les principales dépenses concernent la mise en place d'un diagnostic permanent pour 122 400€, solution technique permettant à la commune d'ouvrir un nouveau plan de lutte contre les eaux parasites dans son réseau d'assainissement. Un vaste programme de maintenance des canalisations sera également mis en œuvre pour 356 400€ ainsi que la mise aux normes des postes de refoulement de Jolibois et de Meynard.

Sans mettre en péril les futurs investissements, la commune a fait le choix de diminuer le prix de la redevance de l'assainissement pour tous les usagers ce qui devrait entraîner une baisse de la facture d'eau d'environ 6% dès le 1^{er} Janvier 2019.



« La culture est l'espace et le temps rendus sensibles au cœur »

JEAN D'ORMESSON

Ça s'est passé !

LE 17 MARS 2018

Les chants corses



LE 27 AVRIL 2018

Édith Piaf



LE 12 MAI 2018

Le Salon du Polar

La seconde édition du Polar de l'Entre-deux-Mers a dépassé toutes nos espérances, plus de 3000 visiteurs et 1500 livres vendus.

En effet, malgré une météo capricieuse et les perturbations de la SNCF, le public est venu nombreux à la rencontre de ses auteurs préférés. 33 auteurs de Polar de grande renommée nous ont fait l'honneur de leur présence et ont apprécié l'ambiance chaleureuse et amicale du salon de Fargues-Saint-Hilaire, en atteste leur désir de revenir l'année prochaine.

L'association des Psychopathes du Polar et son équipe de bénévoles remercient Bertrand Gautier ainsi que tous les membres de la mairie de Fargues Saint-Hilaire pour leur soutien, sans oublier nos partenaires. Nous tenons également à remercier le Major Chaulet et toute son équipe pour sa bienveillance ainsi que sa présence active.

Nous vous donnons rendez vous le 11 mai 2019 pour une nouvelle aventure polardesque !

Marie-Noëlle Ramon, trésorière



DU 1^{ER} AU 6 JUIN 2018

Les 100 ans du Débarquement

Ce 6 Juin 2018 fera date dans l'histoire de l'UNC de Fargues Saint-Hilaire-Tresses.

En effet, notre association UNC qui commémore en cette année 2018, le Centenaire de sa fondation a organisé une exposition sur le thème du débarquement du 6 Juin 1944 « OMAHA BEACH ».

Cette exposition s'est déroulée du 1^{er} au 6 Juin 2018 au Carré des Forges de Fargues Saint-Hilaire avec l'appui de Jean-Paul Gorse, conseiller municipal et de la municipalité.

Ce sont presque cent personnes, dont une bonne partie présente lors de l'inauguration du 1^{er} Juin en présence de Bertrand Gautier, Maire, des Élus, et du Secrétaire Général de notre fédération de Gironde, Jacques Fayet qui se sont succédé pour admirer cette expo sur le débarquement du 6 Juin 1944.

Cette exposition était composée de trois parties complémentaires :

- Dans le hall, se trouvaient 26 panneaux de l'UNC retraçant les OPEX de 1962 à nos jours
- Dans la salle, les visiteurs pouvaient admirer une magnifique maquette au 300^{ème} de la plage d'OMABA BEACH réalisée par David Mawer passionné d'histoire de la seconde guerre mondiale et visionner des films d'époque.
- Des matériels et équipements divers, prêtés et installés aimablement par Michel Tard, grand collectionneur et passionné également, de la deuxième guerre mondiale, ainsi qu'un casque de la Grande Guerre prêté par Claude Pomes, venaient enrichir cette exposition.
- Le véhicule de reconnaissance Volkswagen de 1942 garé sur le parking a attiré les curiosités.

Une belle réussite aux dires des visiteurs, permettant le renom de l'UNC et qui verra peut-être par les contacts établis la présence au sein de notre association, de soldats de France...

Raymond Mikaelian, président.

À venir ...

(+ d'infos, voir page agenda)

SAMEDI 13 OCTOBRE 2018

La salsa...

Attention, c'est bon mais c'est chaud !

Pour commencer, un stage l'après-midi, pour les novices, les moyens, les très forts bref un stage pour danser mais surtout pour s'amuser ! L'association Chapoba de Bordeaux vous fera vous trémousser sur des rythmes épicés ! Ensuite dans la soirée, un concert avec le groupe Melting Pot qui, après 25 ans d'existence et plusieurs centaines de concerts, vous propose son « Show Tropical ». Au programme des standards et arrangements 100 % latino qui vous feront voyager à destination de Cuba, Puerto Rico, Saint Domingue, en passant par la Colombie, le Venezuela jusqu'à New York ...

Les chanteurs et musiciens de ce Big Band façon "piquete" partageront avec vous leur fougue « Caliente » pour votre plus grand plaisir !

SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018

J'irai chanter chez vous

Ce spectacle met en scène deux chanteuses d'Opéra un peu déjantées et un pianiste taciturne.

À travers l'humour, l'émotion musicale et l'envie de réactualiser le propos des extraits musicaux choisis, ces trois personnages nous font entrer dans l'univers de l'opéra et du chant lyrique en général.

Maëlle Vivares et Souad Natech, deux chanteuses lyriques issues de formations classiques, partagent toutes deux le même engouement pour l'opéra et la musique vocale. Stéphane Trébuchet, chef de chant passionné, les accompagne au piano. Des plus grands au plus petits, le public est amené à rire des clichés, il est sans cesse pris à parti avec audace et complicité. Aussi et surtout, ce spectacle est une invitation à se laisser porter par la magie de la voix et l'émotion du chant. Ceux qui n'aiment pas l'opéra sont amusés, divertis, les amateurs sont comblés et ravis !

Nous avons le plaisir de vous faire partager en images quelques belles animations passées.

Bravo et merci à tous, organisateurs et bénévoles pour votre investissement et votre dynamisme !

Le Carnaval

Organisé par l'APE et l'UFCV



Le chœur en rit encore

Concert-spectacle de l'ensemble vocal À'Chœur Fargues !



Le fantôme de Fargues

Gala de l'école de musique



La brocante



Fargues en fête !



ET POUR LA RENTRÉE, DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS VOUS ATTENDENT !

Vous pouvez consulter l'annuaire des associations sur le site de la mairie.

Le club informatique

L'association propose des cours tous les Mardis, de 17h à 18h à la découverte de l'ordinateur et de 18h à 19h à la découverte d'internet. Initiation également à la réalisation de vidéos et au montage de diaporamas avec photos et vidéos. Venez nous rencontrer au forum des associations le 1er Septembre de 9h à midi ou le 04 Septembre à 17h, salle de réunion au rez-de-chaussée de la Mairie. Renseignements au 06 23 70 85 65.

L'atelier

L'association de loisirs créatifs termine sa saison en beauté avec à son actif un savoir-faire encore plus élargi grâce à la participation des adhérentes à des stages notamment de scrapbooking au cours desquels elles ont réalisé une carte boîte, une carte cascade, un album en cartonnage et de confection de bracelets avec de ravissantes créations.

L'année reprendra le 7 Septembre 2018, chaque Vendredi de 9h à midi dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la Mairie. La cotisation annuelle est de 35€. Alors, venez nous rejoindre et partager nos activités manuelles en bonne compagnie ! Renseignements au 06 62 66 94 64.

Jujitsu et Self-Défense



À l'USF Section Judo dès Septembre

Vous avez été nombreux à solliciter l'US Fargues Judo pour l'ouverture d'une section Judo/Jujitsu.

Le club a donc le plaisir de vous annoncer la mise en place d'un cours Jujitsu et self-défense en Septembre 2018 !

Ce cours aura lieu le Vendredi soir de 18h à 19h15 et s'adressera aux judokas à partir de 13 ans dans le cadre de la performance sportive Jujitsu mais aussi aux non judokas pour l'apprentissage des techniques d'auto défense.

Vous aurez la possibilité de faire un essai.

Les inscriptions pour la saison 2018-2019 auront lieu dès le 03 Septembre, tous les soirs à 18h au dojo. Renseignements Patrick Claus 05 56 78 34 71.

À la rentrée, c'est Yoga !



Mais...qu'est-ce-que le Yoga ? Un chemin inépuisable de découverte, dans son corps tout d'abord.

Parce que c'est le travail sur le corps qui nous ouvre progressivement toutes les autres portes vers notre intériorité, vers une manière différente d'être en relation avec autrui. C'est aussi un formidable moyen de prévenir certaines pathologies car il agit sur les différentes fonctions vitales : système nerveux, circulation sanguine, capacité respiratoire, capacité digestive et d'élimination, la souplesse de la colonne vertébrale.

Il nous permet de mieux gérer nos émotions et nous offre de magnifiques moments d'apaisement. Il est basé sur une pratique corporelle, des techniques respiratoires, un temps de relaxation, un espace de méditation dans un accompagnement attentif et respectueux.

Le premier cours est un cours d'essai gratuit et sans engagement. Le Kundalini Yoga s'adresse à tous.

La reprise des cours pour l'année 2018/2019 aura lieu le Lundi 24 Septembre 2018 à 20h, salle de motricité de l'école maternelle.

Renseignements Patricia Priat 06 71 18 42 62.

USF Vétérans Foot

« Foot loisir, Foot festif », c'est la devise de la Squadra !

Sur la saison qui se terminera le 6 Juillet prochain, une quarantaine de personnes ont composé cette squadra, soit comme joueurs ou bien supporters. Rendez-vous a été donné chaque Vendredi soir ou parfois le Dimanche matin, pour partager un bon moment de convivialité entre passionnés du ballon rond.



L'USF saisit cette belle opportunité de Coupe du monde, pour partir à la recherche de nouveaux talents sur la plus grande scène footballistique qui soit, en lançant son «Mercato» !

Si vous avez de 7 à 77 ans, vous pouvez rejoindre le groupe, pour la saison prochaine ! Renseignements Patrick Gantch 06 13 79 44 84.

Danses N'Roll des Côteaux

Reprise des cours en Septembre

Et ce sera le 13 : Rock, salsa, cha cha cha, paso samba, quick step, tango, valse,... n'auront plus de secret pour vous !

Cours le Jeudi de 18h à 19h pour les débutants, de 19h à 20h15 pour les inters et de 20h15 à 21h30 pour les avancés.

Bonne nouvelle ! le mois de Septembre sera gratuit alors, venez danser avec nous !

Renseignements Hervé 06 11 23 80 57 ou Alain 06 88 92 40 39.



La « Com Com » en actions !

Flash-back sur...



LE SAMEDI 24 MARS

Nettoyons la nature

Sur le territoire : une mobilisation de 132 volontaires petits et grands accompagnés des membres de la commission développement durable de la CdC pour 2 tonnes de déchets divers ramassés et apportés à la déchèterie de Tresses.



LE SAMEDI 14 AVRIL

Jazz sur les Côteaux

À Camarsac : 3^{ème} édition jazzy et gospel exceptionnelle avec le concert de Monique Thomas gospel quartet (batterie, orgue, guitare et voix) qui a ravi un public de plus de 250 personnes.



LE VENDREDI 27 AVRIL

Au fil des pages

Les bibliothèques intercommunales et la librairie Mollat ont proposé aux jeunes de 6 à 12 ans de participer à l'animation «Au fil des pages» en venant découvrir sur www.aufildesbib.fr une sélection d'albums et de romans à lire. Cette manifestation s'est achevée le vendredi 27 avril 2018 par un goûter-dédicaces organisé en compagnie de 2 auteurs !



DU 4 AU 26 MAI

Mai musical

Sur le territoire : 7 concerts gratuits sur 7 communes pour la 7^{ème} édition du Mai musical ! Salles et églises combles pour tous ces moments musicaux de très grande qualité. Cette manifestation a rassemblé plus de 1200 spectateurs au total.



LE SAMEDI 23 JUIN

La Fête de la Musique

À Salleboeuf : Forte affluence et grand succès pour cette 9^{ème} édition. 14 groupes Girondins se sont produits sur 3 scènes extérieures. Musiques rock, pop, folk et reggae mais aussi classique !

Retrouvons-nous à la rentrée autour ...



LE SAMEDI 8 SEPTEMBRE

Le Festival des Côteaux Bordelais

À Fargues Saint-Hilaire : Fort de son succès lors des éditions précédentes, le Festival des Côteaux Bordelais reviendra le 8 septembre prochain pour sa 9^{ème} édition sur la plaine des sports et au Carré des forges. Cette manifestation gratuite s'articulera autour d'un spectacle pour enfants et de 3 concerts pour les grands ! Au cours de cette soirée, des foodtrucks assureront la partie restauration et buvette. Retrouvez toute l'actualité de cet événement sur la page facebook « Festival des Côteaux Bordelais ».



LE DIMANCHE 7 OCTOBRE

À pied à vélo

À Pompignac : Top départ à partir de 7h45 pour la 8^{ème} édition d'A pied, à vélo, sur la plaine des sports. Au programme, 2 parcours à pied, 3 parcours à vélo et 1 parcours vélo enfants. Inscription sur place. Manifestation gratuite et ouverte à tous alors, venez nombreux arpenter nos jolis Côteaux !

Politique énergétique

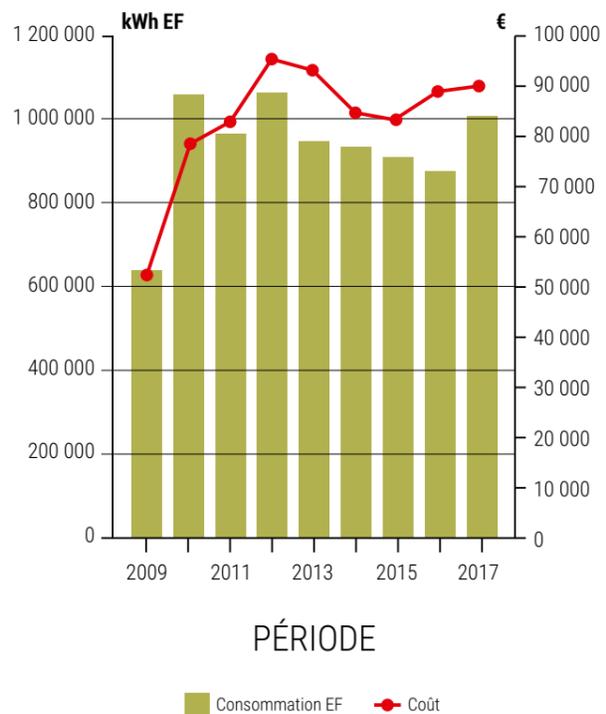
La municipalité a engagé, voilà bientôt dix ans une politique énergétique ambitieuse.

Ambitieuse, car l'objectif fixé dès cette époque consistait à stabiliser le prix de l'énergie pour l'ensemble de la commune. Mettre le plus de moyen possible dans l'investissement était assurément un moyen important pour la réalisation de cet objectif. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte.

Nous sommes par ailleurs aidés dans nos démarches, par différents partenaires ou opérateurs tels qu'un prestataire agréé par le SDEEG, pour l'éclairage public, trois fournisseurs d'énergie électrique et un fournisseur pour le gaz. L'ensemble de ces énergies est géré en matière de coût d'achat par le SDEEG à qui nous avons délégué ces compétences. **La municipalité a dans sa démarche choisi d'intégrer dans son mix énergétique un pourcentage d'énergie « verte » c'est-à-dire d'origine non fossile, d'un coût légèrement supérieur mais répondant aux exigences environnementales actuelles.**

S'il ne s'agissait que de décréter d'éteindre la lumière des éclairages publics la nuit, la décision serait facile à prendre, mais avec quels impacts. Assurément cela réduirait immédiatement la consommation, mais dans une moindre mesure car en ce qui concerne les RD 936 et RD 115 qui nous traversent de part en part, (ce sont les plus grandes puissances consommatrices en la matière) il n'est pas question de les éteindre sans risque de se voir mis en cause au moindre incident ou accident. Ce sont des secteurs qui seront bientôt concernés par le réaménagement des espaces publics du centre bourg intégrant des éclairages très basses consommations.

FARGUES SAINT HILAIRE
SYNTHÈSE FACTURE - ÉNERGIE FINALE - DE 2012 À 2017



Le parc de points lumineux de notre commune représente 555 lanternes. **À ce jour 25% des lanternes ont été remplacées par des lanternes à LED et pilotable individuellement par GPRS.** Cela permet de diminuer le coût de la consommation tout en conservant ce que l'on peut appeler un balisage « sécurisant » pour les riverains. Pour une lanterne consommant de manière nominale 38W/h, la nuit entre 1 heure et 5 heures du matin, c'est 6W/h.

Évidemment, l'éclairage public, bien que représentant une part prépondérante à lui seul de la consommation énergétique de la commune, n'est pas la seule composante des vecteurs d'économie et de sobriété. Les bâtiments publics par exemple, sont modernisés :

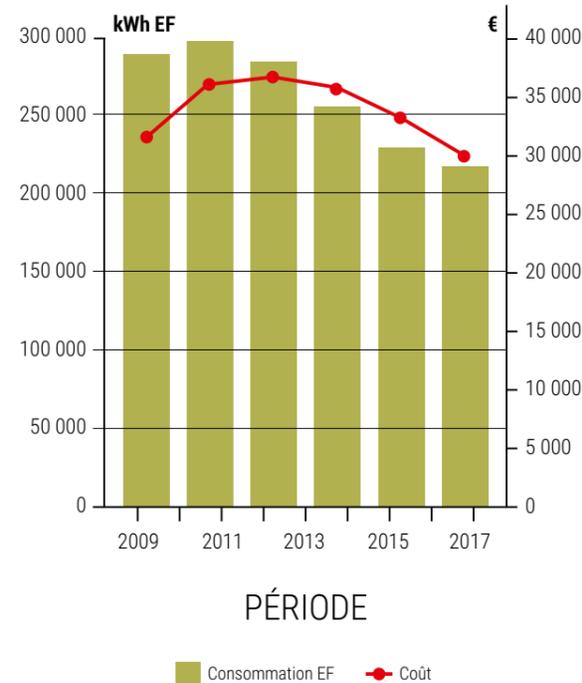
- dans leurs isolations (combles, fenêtres, portes...),
- dans leurs moyens de production de chaleur avec le remplacement des chaudières devenues trop énergivores (mairie, école primaire, église),
- dans l'optimisation des plages de fonctionnement de l'ensemble des « consommateurs ».



Lanternes pilotables à distances



ZONE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC
SYNTHÈSE FACTURE - ÉNERGIE FINALE - DE 2012 À 2017



Services techniques municipaux

Toujours dans la même démarche globale, nous avons remplacé un premier véhicule thermique par un utilitaire électrique répondant à nos besoins. De l'outillage électrique a également été acquis avec un ensemble de batterie rechargeable performant. Le parc de matériel sera ainsi remplacé progressivement.



Acquisition d'un véhicule électrique



Borne double

Pour le service des usagers de véhicules électriques, la municipalité s'était engagée avec le concours actif du syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde à promouvoir l'utilisation des véhicules électriques en attendant le développement proche par les acteurs privés d'installation de bornes de recharges. Une borne double a été installée à cet effet et est en service depuis un an. Elle se situe, avenue de la Laurence, face au carré des Forges.

Gérer l'énergie c'est se projeter, c'est par conséquent investir dans l'avenir des installations sans oublier la constante sécurité et le bien-vivre dans un territoire respectueux des équilibres urbanistiques et environnementaux.

C'est également pour tous une nouvelle manière d'être, un changement dans nos habitudes au quotidien, en deux mots "Être Écoresponsable".



À votre service !

**1 Centre équestre :
Changement de propriétaire !**
Bordeaux Cheval Club - 69 avenue de Lignan
Location de chevaux, pension
Contacts :
Tél. Jessica Lannoye 07 85 27 48 48 ou Naïs Fougà 06 64 33 51 63
Mail : contact@bordeauxcheval.club
Site internet : www.bordeaux-cheval.club
f BORDEAUX CHEVAL CLUB



**2 Philippe ESTANSAN
ÉTUDE NOTARIALE**
45 avenue de l'Entre-deux-Mers
Ouverture le 03 septembre 2018
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h sur rendez-vous.
Tél. 05 56 77 01 00



Etat Civil

Mariages

Eminé BIROL et Aykut ALBAYRAK..... 24/02/2018
Sylvie TANCOGNE et Frédéric FRECHE..... 31/03/2018
Sandrine AUBOUARD et Yves DAUBERTÈS..... 19/05/2018
Marie-Christine BAUDON et Djossou MÉDESSE 02/06/2018
Margaux LEFEBVRE et Adrien CORSINI 30/06/2018

Décès

Bouahdellah BESSAIAH..... 13/02/2018
Gabin SALA..... 02/03/2018
Gilbert GESTA..... 11/03/2018
Jean BOISSIÈRE 08/04/2018
Robert QUERE-BLAIZE..... 11/04/2018
Jean COURTAND..... 20/04/2018
Nicole OGER 23/06/2018

Naissances

Gabin SALA.....08/01/2018
Mathias BUGANU12/01/2018
Chiara IMIZA FOURNIER26/01/2018
Emma DELPIERRE.....28/01/2018
Auguste MADERAY.....06/02/2018
Arthur RASTIER LARROZE.....12/02/2018
Agathe PHAM.....16/03/2018
Jade RASZTAR.....07/04/2018
Miraç ALBAYRAK.....08/04/2018
Andrea NABET14/04/2018
Arsène ROUSSELET.....15/04/2018
Enzo PEREIRA19/04/2018
Lina ARNAUD.....20/04/2018
Manela JEGOU02/05/2018
Valentin MUSSET12/05/2018
Aylan BENKERROU23/05/2018
Liam WALTZING..... 18/06/2018
Gabin BARADAT 18/06/2018



La Recette de

Damien, le chef du restaurant Papadam, nouvelle table gourmande à Fargues Saint-Hilaire, vous propose une recette vitaminée, originale et facile à réaliser. Le mariage du maquereau, du gingembre, du citron vert et de la pomme granny smith saura surprendre vos invités.

INGRÉDIENTS : (pour 4 personnes)

- 2 maquereaux entiers (ou 4 filets)
- 1 pomme granny smith
- gros sel
- Décoration : Radis et feuilles de coriandre

MARINADE

- huile d'olive
- zeste et jus d'un citron
- 10g de gingembre frais rapé
- 10g de sucre
- 1 pincée de sel

GEL DE CITRON VERT

- 50g de jus de citron vert
- 20g sucre
- 2g d'agar
- 50g d'eau
- 2 pincées de sel

29 avenue de l'Entre-Deux-Mers
33370 Fargues Saint-Hilaire
Tél. 09 82 59 46 46
contact@papadam-restaurant.com
Du Lundi au Samedi midi et du
Jeudi au Samedi soir
Retrouvez le restaurant Papadam
sur facebook et instagram.

Maquereaux marinés

AU GINGEMBRE ET POMMES GRANNY SMITH



PRÉPARATION DE LA RECETTE :

Mettre les filets de maquereaux dans un récipient et les recouvrir entièrement de gros sel, laisser reposer pendant 30 min.

Réaliser la marinade en mélangeant l'huile d'olive, le zeste et le jus de citron, le gingembre rapé, le sucre et le sel.

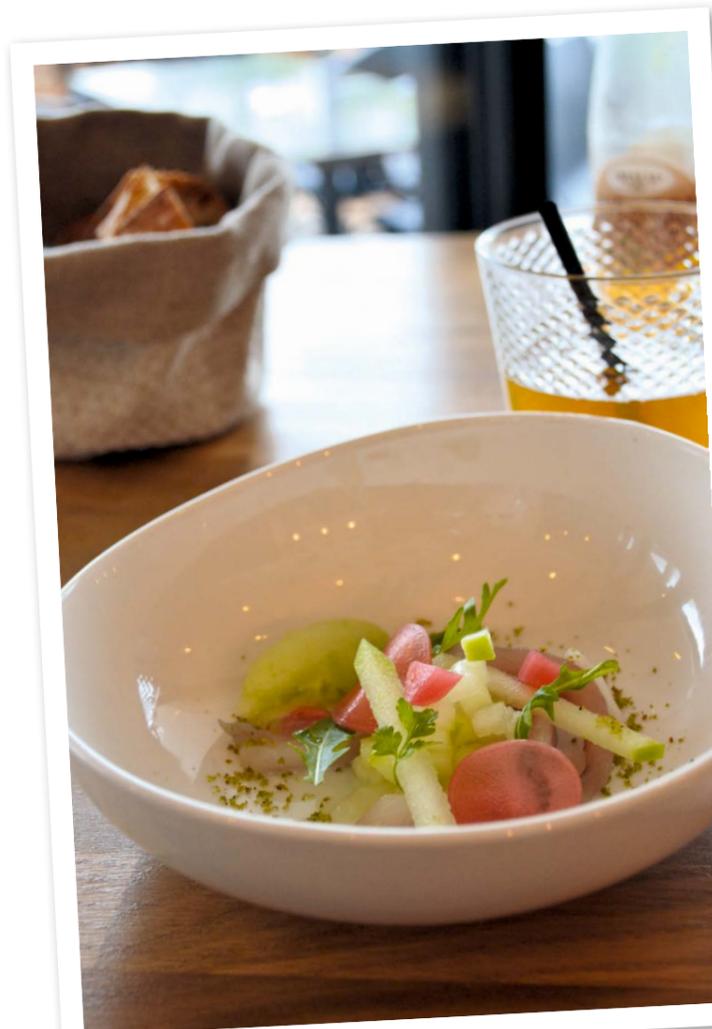
Rincer les maquereaux sous l'eau froide, les couper en deux dans le sens de la longueur, les placer dans un plat puis verser la marinade dessus et laisser reposer au frais pendant 30 min.

En attendant mélanger dans une casserole le jus de citron vert, le sucre, les 50gr d'eau, le sel ainsi que l'agar et porter à ébullition. Verser sur une plaque et mettre au frais pendant 20min, puis le mixer.

Tailler la pomme en dés et en bâtonnets et les radis en fines lamelles.

Assaisonner les dés de pomme avec une cuillère à soupe de gel de citron vert.

Dans une assiette creuse, déposer les filets de maquereaux, les dés de pomme verte ainsi que quelques gouttes de gel. Déposer les bâtonnets de pomme, des lamelles de radis et des feuilles de coriandre.



Sortir à Fargues Agenda 2018

**Fargues
St Hilaire**

01
septembre
2018

**Forum des
Associations**

9h30 - 14h00
initiations gratuites

Défi Sport
Nouvelle-Aquitaine

Animation gratuite du Poney Club
de Fargues Saint-Hilaire

CARRÉ DES FORGES
avenue de la Laurence
www.fargues-saint-hilaire.fr

8 SEPT. 2018 // 18h
Fargues Saint-Hilaire

Coteaux Bordelais FESTIVAL

TOURÉ KUNDA
GINKO | JÉRÉMIE MALODJ'
BAMBINO STYLE

ENTRÉE
GRATUITE
RESTAURATION
SUR PLACE

AUBIN-ALUMINIOS
PUEL
U
K&S
ARTEDU
CONTACT
ANTEPOL
TP
atlantic route
les coteaux bordelais
communauté de communes

Dimanche 7 octobre 2018
à partir de 7h45

8^{me} édition

à pied
à vélo

AU DEPART
DE POMPIGNAC
Plaine des sports

2 PARCOURS A PIED
3 PARCOURS A VELO
1 PARCOURS VELO ENFANTS

INSCRIPTION SUR PLACE
MANIFESTATION
GRATUITE

Parking à proximité
Restauration sur place
& espace pique-nique

les coteaux bordelais

Fargues St Hilaire

SALSA

Samedi 13 octobre 2018

STAGE DE DANSE de 14h à 18h
avec l'asso Chapoba

& CONCERT à 20h30
avec Melting Pot !

au Carré des forges

Infos tarifs/réservations communiquées ultérieurement

OPERA EX NIHILO

**J'IRAI CHANTER
CHEZ VOUS**

SOUAD NATECH
MAËLLE VIVARES
FELIX RAMOS

10 NOVEMBRE / 20H30
CARRÉ DES FORGES
FARGUES SAINT
HILAIRE

RENSEIGNEMENTS & RESERVATIONS :
Mairie de Fargues Saint-Hilaire : 05 56 21 21 41
TARIFS : Préventes sur billetweb. Billetterie sur place
Prix tarif : 12 €
- de 16 ans : gratuit